

CONCOURS DE PÉTANQUE ET BELOTE DU CLUB DU BEL ÂGE



Les concours de pétanque et de belote ont remporté un vif succès les 04 et 22 septembre 2015.



LÂCHER DE TRUITES



1er : Théo BOUVET
2ème : Enzo JUQUIN
3ème : Mathis ROBIN
1ère fille : Jessica PENICHON

50 pêcheurs
1er : M BAUCHER
2ème : M. GOSNET
3ème : M LOUTREUIL
1ère femme : Mme BOITARD



LE TOURNOI ET LA SORTIE DU CLUB DE TENNIS ASEL



A la suite des deux tournois réunissant une dizaine d'enfants et environ 16 adultes, les adhérents ont passé une journée ensoleillée à Coco Plage à Sillé le Guillaume.

Vainqueurs chez les enfants : Timothéo BARET

Vainqueurs chez les adultes :
Mickaël PREVET et Gilles MURAIL.



INTERVILLAGES— COMITE DES FETES



Les villages de St Rémy des Monts et St Vincent des Prés constitués d'une soixantaine de participants par équipe se sont affrontés dans la bonne humeur à travers douze jeux dont l'escalade du mur, la piscine, etc...Le fil rouge



« Tricot » sur la journée a été remporté par St Rémy des Monts. La victoire finale revient à St Vincent des Prés avec « seulement » 3 points d'écart.

L'année prochaine, les comités des fêtes vous donnent rendez

-vous pour la

revanche à St

Vincent des Prés.

Nous tenterons

de récupérer le

trophée. Le comi-

té des fêtes remer-

cie les nom-

breux participants

qui ont fait de cette

première une manifes-

tation réussie et

vous attendent aus-

si ce n'est plus début

juillet

2016.



LE CLUB DE GYM

Suite à l'assemblée générale de la gymnastique volontaire de St Rémy des Monts, la composition du bureau est inchangée, seule inversion de la présidence comme suit :

Présidente : Nelly MENARD

Vice-Président : Chantal FOUANON

Secrétaire : Stéphanie POTTIER

Vice Secrétaire : Janine POILPRE

Trésorier : Michel TROUVE

Vice Trésorière : Claudine SAVAUX

Membres actifs : Bernadette CHABLE, Mireille CABARET, Brigitte RUEL.



DATES À RETENIR

Le comité des fêtes

Assemblée générale ouverte à tous
Vendredi 09 octobre 2015
à 20h30 salle du conseil municipal

Le Club du Bel Age

Concours de 17 ouvert à tous
Mardi 13 octobre 2015

L'Association de la Pêche Rémymontaise

Lâcher de truites
Samedi 17 octobre 2015

L'Asel

Repas dansant salle polyvalente
Samedi 17 octobre 2015

L'Association de la Pêche Rémymontaise

Fermeture de l'étang
Dimanche 01 novembre 2015

Le Club du Bel Age

Concours de belote ouvert à tous
Mardi 17 novembre 2015

Elections Régionales 06 et 13 décembre 2015

Le Club du Bel Age

Bûche de Noël
Mardi 08 décembre 2015

L'Association de la Pêche Rémymontaise

Assemblée générale
Vendredi 11 décembre 2015-20h30 salle polyvalente

Le comité des fêtes

Arrivée du Père Noël à 15h
Samedi 19 décembre 2015

Inscriptions sur les listes électorales .

Pour voter à partir de 2016 à St Rémy des Monts,
vous devez vous inscrire
avant 12h le **Jeudi 31 décembre 2015**

DFS Nous avons besoin de vous !
DON DU SANG
MAMERS
Lundi 23 novembre
Salle des fêtes
Place Carnot
de 14h30 à 19h30
www.dondusang.net

DFS Nous avons besoin de vous !
DON DU SANG
MAROLLES LES BRAULTS
Mercredi 14 octobre
Salle Jean de la Fontaine
rue des Etandeaux
de 15h45 à 19h15
www.dondusang.net

Date limite d'inscription : 1er décembre 2015



NOUVEAU !
Collecte des déchets amiantés
(collecte réservée aux particuliers)

Cette nouvelle collecte sera organisée 2 fois/an dans la déchèterie de Mangers / St Rémy des Monts

Pour déposer les déchets amiantés
Il est nécessaire de retirer un dossier d'inscription (à la déchèterie ou à la Communauté de Communes)
Date limite d'inscription : 01^{er} décembre 2015



Date de la collecte
Lundi 07 décembre 2015
de 14h à 18h

Des informations complémentaires
Tel : 02 43 97 25 31

Communauté de Communes du Saosnois
3 rue Ernest Renan - 72600 Mangers
Mail : dechets@cdcsaosnois.fr



ETABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD OUEST
CENTRE DU SERVICE NATIONAL D'ANGERS

BIENTÔT 16 ans !
pensez au recensement
CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

POURQUOI ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités :

PAR INTERNET :

- 1 - Créer votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE :

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.



www.defense.gouv.fr/jdc



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

LE REMYMONTAIS

Bulletin d'informations septembre 2015

Le mot du maire

Voici venu pour l'équipe de rédaction de notre troisième bulletin communal 2015, le moment de vous présenter une rétrospective de quelques événements qui ont émaillés la vie de notre village.

Le début de l'été permet aux Rémymontais de participer à la fête des voisins. Joie et bonne humeur contribuèrent au succès de ce rendez-vous. Début juillet, le comité des fêtes continuait d'animer notre commune avec la rencontre inter villages St Vincent des Prés-St Rémy des Monts, et malgré la défaite de nos représentants. Cette journée fût une belle réussite. Félicitations à tous ceux qui organisèrent et contribuèrent au succès de cette manifestation. Merci à eux.

Début septembre, une vingtaine de joueurs, dont des enfants, sont venus s'affronter sur le terrain de tennis lors de deux tournois.

Le mauvais temps n'a pas permis d'assurer le concours de boules et de galoche.

143 enfants du SIVOS ont repris le chemin de l'école. Les nouvelles

activités périscolaires ont nécessité le recrutement de deux personnes, ceci, afin d'assurer et donner aux enfants l'encadrement désiré à la réussite de leur année scolaire.

La réalisation de divers travaux continue d'améliorer le cadre de vie de notre commune : changement de deux fenêtres et de la porte de la cantine scolaire, peinture sur les portes des logements locatifs.

En voirie, réfection d'une partie de la route des chapelles, de l'entrée du lotissement des charmilles, de la voie communale du boulay, et d'une partie de la route de la Bussonnerie.

Quelques travaux perturbent la quiétude du bourg. Il s'agit de réparations sur le réseau d'assainissement collectifs où quelques imprévus allongent la durée des travaux.

Le conseil municipal, les employés communaux, les diverses associations, poursuivent leur travail, afin de vous offrir les meilleures conditions de vie sur notre commune.

BONNE RENTREE A TOUS.

La rentrée



Mathilde PAYSAN classe de PS MS, Evelyne SOMMIER agent des écoles (car, cantine St Vincent, surveillance du soir) Jennifer RENOUVEL classe de MS GS, Fabienne MURAIL classe de CP, Pascale GAGNARD agent des écoles (cantine, NAP), Mingué LETEMPLIER, agent des écoles (garderie du matin, cantine et NAP) Amélie BURET cantinière, Miguel LIBERCIER agent encadrant les NAP et Bernadette LABELLE, agent des écoles (NAP)



Annick CHABLE cantinière, Christine TETU, classe de CM1 CM2, Christine CHAILLOU classe de CE2 CM1, Laure BOURASSEAU, classe de CE1, Aurore FAU, agent des écoles (cantine St Vincent, NAP), Floyrane DELORME, agent des écoles, (car, cantine et NAP)

Depuis la rentrée de septembre et afin de se conformer aux dispositions réglementaires, trois personnes par site encadrent les enfants lors des NAP (nouvelles activités périscolaires) après les cours. Dans le cadre d'un PEDT (parcours éducatif de territoire) les enfants bénéficieront d'animations ponctuelles dans le cadre de la saison culturelle intercommunale : contes ou jeux une fois par mois, théâtre, danse selon le programme retenu par la Communauté de communes.... Afin de développer ces activités et assurer des formations aux agents, le Sivos a fixé une participation des parents à 1€ par semaine payable en décembre, mars et juin.



La cantine a tenu son assemblée générale le mardi 22 septembre et a élu une nouvelle présidente : Delphine GAUTHIER.

Les prix des repas est maintenu

Repas enfant : 2.75€

Repas adultes : 4.05€

Nous remercions le président sortant Michel CREPON qui s'est investi bénévolement depuis 6 ans.



Les modalités de financement des transports scolaires des élèves de primaire ont été modifiées par le conseil départemental en juillet dernier : prise en charge du coût des transports à 100% au lieu de 80% (20% restaient précédemment à charge du Sivos) et, sortie de la gratuité avec mise en place d'un titre de transport payant.



Le bureau du Sivos de la dive a délibéré pour contribuer en partie au financement de ce titre de transport à hauteur de 35€ pour 49€ sollicité auprès des parents. Ce montant sera révisable chaque année.

La demande de carte doit être déposée en mairies de St Rémy-des-Monts, St Vincent des-Prés ou Moncé-en-Saosnois avant le 15 octobre 2015

Vous êtes invités à participer à la Cérémonie Commémorative du Mercredi 11 novembre 2015

11 h : dépôt de Gerbes au Monument aux Morts et au Cimetière

11h45 : Vin d'honneur à la cantine de St Rémy des Monts, rue des chanvriers suivi d'un repas offert aux personnes de 70 ans et plus à la salle polyvalente. Les élus passeront vous inviter prochainement .